

Clarté du discours et représentation politique

par Henri CAPRON

Chercheur à l'Université Libre de Bruxelles.

et Jean-Louis KRUSEMAN

Chargé de cours à la Faculté Universitaire Catholique de Mons.

★

« La clarté du débat politique n'a jamais été une priorité pour quelque gouvernement que ce fût ».

J. ATTALI, *Analyse économique de la vie politique* (1972).

I. Introduction.

Les sociologues du politique, dans la foulée des travaux de David Easton, ont situé le discours politique dans le schéma explicatif du fonctionnement de la vie politique.

Conçu comme un système ouvert en interaction avec son environnement, le système politique, à l'instar du schéma proposé par W. Léontieff pour le système économique, est le lieu d'échanges de facteurs (inputs) et de produits (outputs) (1).

Dans ce modèle, les inputs concrétisés par les exigences formulées auprès du décideur politique par les individus et les groupes, sont transformés par le système politique en décisions et actions politiques, les outputs. La communication politique apparaît alors comme une des fonctions de conversion des inputs en outputs. Cette communication a pour objet, en amont du producteur politique, les demandes provenant de l'environnement (électeurs, groupes de pression, etc.) et, en aval, les productions politiques destinées à cet environnement.

Parmi ces « productions » du système politique sont à ranger les campagnes d'information, les allocutions publiques et, d'une manière gén-

(1) D. EASTON, *Systems Analysis of Political Life*, New York, 1965.

rale, toute forme de discours politique adressé par l'homme politique à l'opinion publique.

La figure 1 représente les flux d'inputs émanant de l'environnement et destinés au décideur politique, d'une part, et, d'autre part, les flux en retour (outputs) du décideur politique vers son environnement.

Pour fonctionner efficacement, il faut que le pouvoir soit informé et qu'il puisse informer, comme le souligne R.-G. Schwartzberg en évoquant l'apport de K. Deutsch (2).

Il en résulte que, dans l'absolu, le fonctionnement du système politique sera d'autant plus efficace que la communication allant de l'envi-

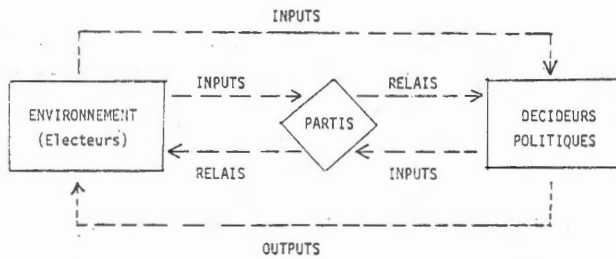


FIG. 1. — Décomposition du modèle de D. Easton.

ronnement vers l'agent politique et de celui-ci vers l'environnement sera claire, c'est-à-dire exempte d'ambiguïté.

C'est parce que cet aspect du comportement politique n'a, à ce jour et à notre connaissance, pratiquement pas été discuté que nous nous proposons de tester quelques hypothèses explicatives à ce propos.

Parmi l'ensemble des produits par le biais desquels s'opère la communication politique, nous limiterons notre analyse au discours du responsable (président) de parti politique.

Dans la section suivante, nous proposerons quelques hypothèses de comportement relatives à la clarté ou à la réserve caractérisant son discours.

Ensuite, nous procéderons à un essai de vérification de ces hypothèses dans le cadre du marché politique belge (partie III).

(2) R.-G. SCHWARTZENBERG, *Sociologie politique*, Paris, 1974, pp. 156-163.

II. Modelisation du discours politique.

Nous plaçant au point de vue de l'électeur — consommateur de produits politiques — nous pouvons considérer qu'une des conditions requises pour qu'il puisse exercer adéquatement son droit constitutionnel (droit de vote) est qu'il ait la meilleure connaissance possible des enjeux à propos desquels il est appelé à s'exprimer. La nécessité de clarté dans le discours politique à cet effet a déjà été soulignée au terme d'une recherche précédente (3).

Concrètement, l'électeur dispose de deux catégories d'informations. La première regroupe les informations *ex-ante*, c'est-à-dire les déclarations des partis concernant leurs attitudes à l'égard des principales questions économiques, politiques et sociales du moment. Une seconde catégorie d'informations, *ex-post*, renseigne l'électeur quant au degré d'adéquation entre les intentions et les réalisations des partis au pouvoir. Cette dernière information résultera d'une analyse inductive à partir des décisions réellement prises par l'exécutif (4).

Nous limitant dans le cadre de cette réflexion à l'information *ex-ante*, il apparaît que deux tendances contradictoires peuvent à première vue influencer la clarté du discours politique des partis candidats aux suffrages. D'une part, on peut considérer que plus le langage sera précis, plus facilement il emportera l'adhésion de l'électeur potentiellement acquis à la proposition politique. En sens contraire, on peut avancer qu'un parti désirant maximiser son audience sera peu enclin à se positionner avec netteté à propos de questions sensibles sur lesquelles l'opinion se divise fortement. Cette double hypothèse induit à formuler les trois questions suivantes :

- La réserve caractérisant le discours politique est-elle fonction de la représentativité du parti dans l'électorat ?
- Une variation sensible de poids électoral influe-t-elle sur le degré de réserve adopté par celui-ci ?
- La réponse à la question précédente est-elle toujours vérifiée lorsque l'on fait abstraction de la dimension du parti ?

La première question met en relation le degré de réserve dont est empreint le discours politique d'un parti avec sa représentativité dans l'électorat.

(3) H. CAPRON et J.-L. KRUSEMAN, « Essai de visualisation des attitudes des principaux partis politiques belges », *Res Publica*, 1982, n° 1, pp. 23-48.

(4) Voir, par exemple J. ATTALI, *Analyse économique de la vie politique*, ch. VI, pp. 189-199.

Dans son analyse quant à la rationalité du comportement des partis, Downs fait la distinction entre les modèles politiques bipartisan et multipartisan. L'ambiguïté dans le système bipartisan affectera l'énoncé des politiques à mettre en œuvre, ceci afin d'altérer la similitude des programmes politiques par ailleurs inévitable étant donné le type de distribution (unimodale) des préférences de l'électorat. Dans le système multipartisan, au contraire, les partis seront relativement non-équivoques en ce qui concerne leurs programmes respectifs (5). En effet, ils sont, dans ce cas, idéologiquement positionnés. L'ambiguïté pourra apparaître alors à un second niveau, celui des concessions à accepter pour entrer dans une coalition gouvernementale. Aussi, cette ambiguïté des compromis acceptables conduira le parti à ne pas affirmer, dans une certaine mesure, des positions claires sur des questions précises. De plus, dans un certain nombre de domaines, il sera stratégiquement dangereux pour le parti de dévoiler le niveau minimum d'intransigeance en dessous duquel leurs options idéologiques leur interdisent de descendre.

Notre démarche peut être considérée comme relativisant l'argumentation de Downs. Nous considérerons, en effet, que plus le nombre de sièges détenus par un parti sera élevé et plus grand sera son pouvoir, plus grande sera la probabilité qu'il participe à une coalition et, par conséquent, plus forte sera sa propension à l'ambiguïté. Cette ambiguïté sera d'autant plus flagrante qu'il lui sera demandé de dévoiler sa position quant à la résolution de certains problèmes spécifiques concrets. Par contre, les petits partis ayant une faible probabilité d'appartenir à une coalition se sentiront plus libres d'adopter des positions tranchées sur les questions précises qui leur seront posées.

Avec la deuxième question, il s'agit, cette fois, de s'interroger sur l'effet d'une variation dans la part détenue par le parti sur le degré de réserve adoptée par celui-ci.

Deux stratégies sont envisageables.

Dans l'hypothèse où un parti vient d'éprouver une réduction sensible de sa représentativité d'une élection à l'autre, une réaction *offensive* visant à regagner le terrain perdu l'amènerait à se positionner plus nettement vis-à-vis des partis concurrents et à se montrer moins réservé dans le discours politique.

A l'opposé, une attitude *défensive* pourrait être dictée par la crainte d'être à nouveau sanctionné par l'électorat. Dans ce cas, le souci de présenter un « profil bas » expliquerait une réserve accrue de sa part.

(5) A. DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York, 1957, ch. 9.

Il en résulte qu'il paraît malaisé de déterminer *a priori* le sens de la relation entre la variation de la représentativité et le degré de réserve. De plus, deux interrogations nouvelles surgissent alors : 1° Doit-on s'attendre à une stabilité dans le temps de ces comportements ? 2° La réaction serait-elle identique indépendamment de la taille du parti ?

Cette dernière interrogation, constituant la troisième question examinée dans ce travail, amène à considérer la relation existant entre la réserve dans le discours et la variation du degré de représentativité lorsqu'on élimine l'éventualité d'un effet de dimension dans la relation. Dans ce cas, c'est la variation procentuelle du degré de représentativité entre deux élections qui peut intervenir comme variable explicative. Le recours à cette transformation de la variable explicative devrait avoir pour effet de regrouper les observations s'étirant le long de l'axe représentant la variable explicative. Conjointement, on peut examiner le degré de sensibilité du taux de réserve à la variation de la représentativité politique en exprimant les termes de la relation sous la forme logarithmique. On parlera alors de l'élasticité du taux de réserve à la part de marché politique.

Section 1 — Réserve du discours politique en 1978.

1. *Présentation des données et de la méthodologie.*

A la veille des élections législatives du 17 décembre 1978, le journal *Le Soir* a recueilli les opinions des principaux dirigeants des partis francophones. Ces entretiens visaient à mettre en évidence l'attitude des présidents à l'égard des problèmes de nature institutionnelle auxquels le pays était confronté. Ces informations avaient été regroupées en sept thèmes : la réalisation des réformes institutionnelles, la valeur accordée au pacte d'« Egmont », les compétences des régions et des communautés, la protection des minorités, la répartition linguistique du pouvoir décisionnel et le statut de Bruxelles. L'analyse détaillée des positions adoptées par chaque parti sur ces différents thèmes a fait l'objet d'une étude particulière (6). A partir de l'ensemble des questions, nous avons réparti les réponses en cinq classes selon la nature des réponses. Les cinq attitudes auxquelles pouvaient correspondre les réponses étaient les suivantes : positive inconditionnelle ou conditionnelle, négative conditionnelle ou inconditionnelle, abstention. Pour l'analyse de la clarté du discours politique, nous avons à présent considéré que les réponses condi-

(6) Cf H. CAPRON et J.L. KRUSEMAN, *op. cit. supra*.

tionnelles et inconditionnelles pouvaient être cataloguées comme réponses directes (cotée 1) tandis que les réponses ambiguës étaient associées à des non-réponses (cotée 0).

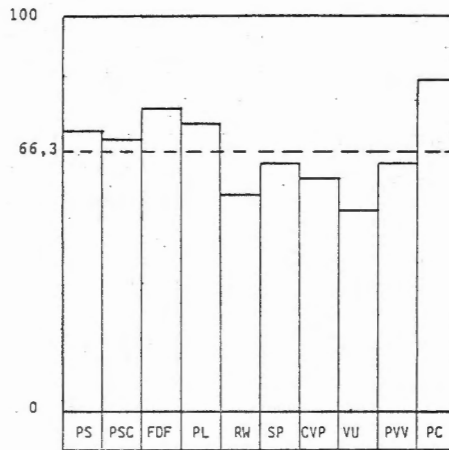


FIG. 2. — Taux de correspondance des réponses aux questions posées par *Le Soir*.

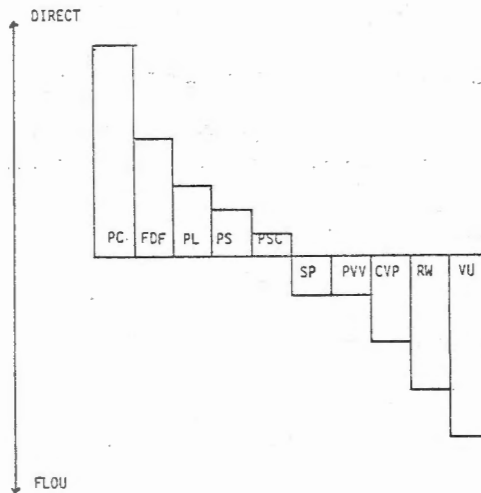


FIG. 3. — Classement des partis selon les performances.

Les taux de correspondance des réponses des présidents de parti aux questions posées par les lecteurs sont présentés à la figure 2. A la lecture de ce graphique, on observe que les partis francophones (à l'exception du RW) se caractérisent par un taux de réponse supérieur à celui

observé pour les partis néerlandophones. Le taux élevé d'abstentions indique une tendance de la part des partis à éluder en moyenne une question sur trois (et vraisemblablement les plus embarrassantes). Le taux moyen de réponse des partis francophones est supérieur de 10 % à celui des néerlandophones. La figure 3 donne le classement des partis selon l'ordre croissant des performances.

Pour étudier dans quelle mesure la clarté du discours des partis est liée à leur représentativité politique, nous avons calculé pour chaque parti la part de sièges qu'il détient parmi l'ensemble des sièges à pourvoir au sein de la communauté à laquelle il appartient. En d'autres termes, cette part de sièges représente sa part de marché réelle ou son pouvoir réel au sein de sa communauté linguistique. Ces valeurs sont basées sur les chiffres afférents à la période 1977-1978. Parallèlement à cela, nous avons calculé la réserve relative des partis. Cette réserve est déterminée comme étant égale à :

$$\frac{100 - \text{indice de clarté absolue du parti}}{\sum \text{partis} (100 - \text{indice de clarté absolue du parti})} \times 100$$

Ces différentes valeurs ainsi que celles servant de base aux représentations graphiques 2 et 3 sont reprises au tableau I. Alternativement, nous donnons également la part des votes communautaires des partis. La relation apparente entre la prudence du discours et le pourcentage

TABLEAU I

Indices de clarté du discours politique relatif aux problèmes linguistiques et régionaux

Partis	Mesures				
	Indice de clarté (valeur absolue)	Indice de clarté (valeur relative)	Réserve relative	Répartition des sièges « communautaires » 1977/1978	Répartition des votes « communautaires » 1977
PS	70,6	1,06	8,7	33,4	38,1
PSC	68,6	1,03	9,3	24,4	26,1
FDf	76,5	1,15	7,0	10,7	10,9
PL	72,5	1,09	8,2	17,6	17,3
RW	54,9	0,83	13,4	7,2	5,5
SP	62,7	0,95	11,1	22,6	22,5
CVP	58,8	0,89	12,2	45,6	46,7
VU	51,0	0,77	14,5	17,0	16,6
PVV	62,7	0,95	11,1	14,7	14,2
PC	84,3	1,27	4,7	6,7	2,1
Moyenne	66,3	1,00	10,0	20,0	—

des sièges communautaires est présentée à la figure 4. On observe qu'il existe une relation positive entre ces deux variables. Les deux partis s'écartant le plus de cette tendance d'ensemble sont le RW et la VU. Ceci est d'autant plus surprenant que ce sont justement deux partis communautaires, partis pour lesquels nous nous attendions a priori à observer des réponses claires étant donné la problématique abordée.

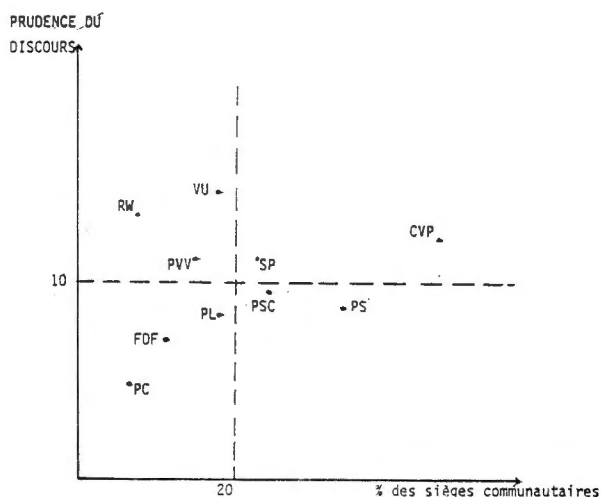


FIG. 4. — Association entre prudence du discours et pourcentage des sièges (1977).

2. Résultats des estimations portant sur les données pour 1978.

La définition des variables utilisées dans cette analyse est reprise au tableau II.

TABEAU II

Définition des variables

RES 78C	Degré de réserve en 1978 (réponses conditionnelles incluses)
RES 81R	Degré de réserve en 1981 (pondération différente des réponses)
RES C	Degré de réserve coupe transversale (conditionnelles incluses)
MRI	Sièges au temps 1, c'est-à-dire correspondant aux résultats des élections précédentes
∇ MRI	$MRI - MR (1 - 1)$
$\overset{0}{M}RI$	$(MRI - MR [1 - 1]) / MRI$
C	Terme constant
DUM	Variable binaire prenant la valeur 0 pour 1978 et 1 pour 1981
()	Les chiffres entre parenthèses en-dessous des coefficients indiquent la valeur du test de Student.

Seules figurent au tableau III les équations (1 à 4) nous paraissant les plus intéressantes parmi les différentes expressions testées.

TABLEAU III
Relation entre le discours et la représentativité politique en 1978

Equation	Variable dépendante	C	MR77	∇ MR77	(log (MR77))	$\overset{\circ}{MR77}$	R ²
1	RES 78C	6,29 (3,79)	0,19 (2,52)	- 0,70 (2,61)			0,53
2	log (RES 78C)	1,49 (8,26)		- 0,06 (3,45)	0,30 (4,51)		0,76
3	RES 78C	7,67 (3,06)	0,10 (1,02)			- 1,60 (0,71)	0,13
4	log (RES 78C)	1,16 (3,73)			0,38 (3,68)	- 0,49 (2,57)	0,66

Il apparaît tout d'abord que la formulation doublement logarithmique procure un meilleur ajustement que l'estimation strictement linéaire en ce qui concerne la valeur absolue des parts des partis. Les signes attendus des variables explicatives MR77 et log (MR77) sont bien obtenus. Cependant, lorsque la variation de la part des partis entre la législature de référence et la législature précédente est introduite (∇ MR77) les signes deviennent systématiquement et significativement négatifs. Quelle interprétation tirer de ce résultat. Il semblerait, à première vue, que plus la perte subi par le parti a été élevée, plus celui-ci fera preuve de prudence dans le discours. Ce comportement observé globalement traduirait une attitude défensive de la part des partis.

Afin de vérifier si l'effet de dimension (découlant de la taille du parti) joue un rôle important dans le phénomène observé, la variation procentuelle des parts à été introduite ($\overset{\circ}{MR77}$). Les résultats montrent que, ici encore, la formulation linéaire est inférieure à celle doublement logarithmique. En effet, dans le premier cas, tous les coefficients apparaissent non significatifs alors qu'ils le sont dans le second. A noter également que les coefficients de $\overset{\circ}{MR77}$ conservent le même signe que ceux de ∇ MR77 mais de manière moins significative (sans pour autant devenir non significatifs du moins dans la version double log) (7).

(7) Il convient de souligner encore que lorsque les réponses qualifiées de conditionnelles (voir supra, la section traitant de la présentation des données) sont exclues des données — ce qui, en fait constitue une hypothèse plus défavorable aux partis — on peut constater une amélioration sensible des résultats.

Finalement, la forme doublement logarithmique nous indique que dans le cas de l'échantillon pour 1978, une décroissance relative de 1 % dans la part des sièges (8) éprouvée par un parti lors des élections précédentes se traduit par une augmentation de la réserve dans le discours politique comprise entre 0,3 et 0,4 %.

Section 2 — Réserve du discours politique en 1981.

1. Présentation des données et de la méthodologie.

Des lecteurs du *Soir* avaient été invités par la Direction de ce journal, lors des élections de 1981, à poser aux présidents des partis francophones représentés au Parlement les questions qui leur tenaient à cœur (9).

Il s'agissait ici également de vérifier si le *contenu* (et non la qualité !) des réponses des différents présidents correspondait plus ou moins adéquatement au *contenu* de la (ou des) question(s) qui leur étai(en)t posée(s). C'est en somme, la clarté des réponses qui a été évaluée. Cette correspondance entre questions et réponses a été étalonnée selon une échelle allant de la non-réponse (cotée 0) à la réponse directe « couvrant » totalement les points précis évoqués dans la question (cotée 4). C'est ainsi que le fait de « noyer le poisson » (réponse floue) est pénalisé par une cote 1, celui de répondre par la bande (réponse indirecte) reçoit une cote 2 et la réponse directe mais incomplète bénéficie d'une cote 3.

Le résultat des cotations est illustré à la figure 5. Celle-ci présente pour chacun des partis renseignés en abscisse dans l'ordre des interpellations, le taux de correspondance de la réponse à la question posée.

Quatre partis se caractérisent par un score supérieur à la moyenne, à savoir (dans l'ordre de présentation de la figure) le FDF, le RW, le PCB et l'UDRT. Les trois autres partis, PSC, PS et PRL, manifestent un moindre souci de clarté dans leur discours. Le même résultat est illustré à la figure 6 mais ici les différents partis sont classés dans l'ordre décroissant de leur performance. Ce classement nous amène à nous interroger sur cette différence de comportement entre partis « de gouvernement » traditionnels et les autres.

Pour ce faire, à partir de l'indice de clarté du discours des partis renseignés au tableau IV, nous avons calculé l'intensité de la « réserve »

(8) Part des sièges réels dont on pourrait disposer s'il était parti dominant dans sa communauté.

(9) Journal *Le Soir* daté du 3 octobre 1981.

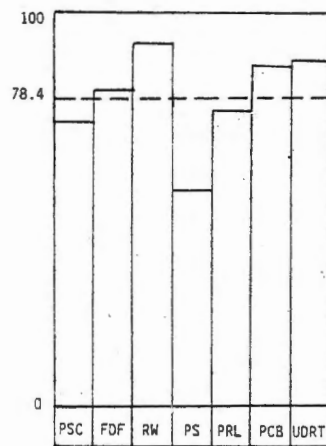


FIG. 5. — Taux de correspondance des réponses aux questions posées par les lecteurs.

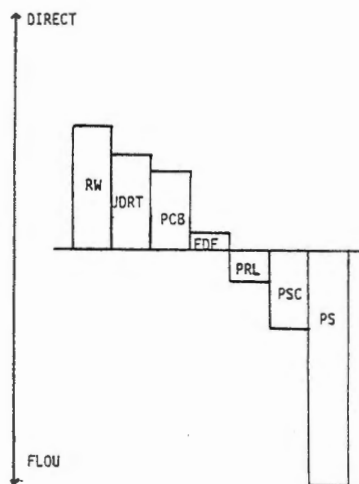


FIG. 6. — Classement des partis selon les performances.

TABLEAU IV

Indices de clarté du discours politique

Partis	Mesures				
	Indice de clarté (valeur absolue) (1)	Indice de clarté (valeur relative) (2)	« Réserve » relative (3)	Répartition des sièges W-B (période 1978-1981) (4)	Répartition des votes W-B (élection 1978) (5)
PSC	72,5	0,92	18,2	27,5	25,2
FDF	80	1,02	13,3	12,1	10,4
RW	92,5	1,18	5,0	4,4	7,2
PS	55	0,70	29,8	35,2	32,4
PRL	75	0,96	16,6	16,5	14,8
PCB	88,5	1,10	8,9	3,3	5,2
UDRT	87,5	1,12	8,3	1,1	1,7
Moyenne	78,4	1,00	14,3	14,3	—

relative caractérisant leurs langages (10) et nous l'avons confrontée à leur représentativité politique. Comparée à la « réserve » moyenne pour l'ensemble des partis, la mesure de la « réserve » propre à un parti indique si celui-ci manifeste une propension plus ou moins grande à répondre d'une manière floue.

Par ailleurs, à titre d'information sur la représentativité politique de chaque parti, la colonne 4 du tableau IV indique pour chacun d'eux la part des sièges francophones dans le Parlement sortant. Ici encore, chacune des parts individuelles peut être comparée à la part moyenne qu'ils obtiendraient en cas d'équirépartition.

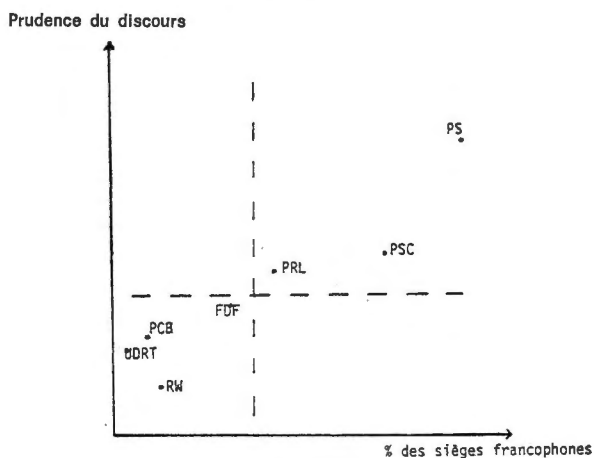


FIG. 7. — Association entre prudence du discours et % des sièges.

La figure 7 illustre l'association pour chaque parti entre sa part des sièges francophones et la « prudence » de son discours. Constatons rapidement et ceci dans les limites de l'information recueillie, qu'une association positive est manifeste. Ce qui laisserait penser que le parti éviterait d'autant plus à se prononcer clairement qu'il représente un socle électoral élevé, c'est-à-dire, que la dimension de son audience effective est large. A noter que cette association est encore plus marquée lorsqu'on se réfère aux parts de marché de l'électorat francophone, c'est-à-dire au nombre de voix obtenues par les différents partis du Sud du pays (colonne 5, tableau IV).

Pour conclure cette brève analyse de la clarté du discours politique, il nous a paru intéressant de vérifier sommairement — et toujours dans les limites de l'information disponible — si le souci de clarté manifesté

(10) Réserve mesurée selon la procédure décrite supra.

dans les réponses pouvait varier selon les thèmes abordés dans les questions.

A différentes reprises, des questions relevant de préoccupations identiques ont été posées à des présidents de partis différents. Il a été possible, dès lors, de classer les *scores moyens* attribués aux réponses des différents partis interpellés par des questions semblables. A la lecture de la figure 8, il apparaît que si certains thèmes suscitent des atti-

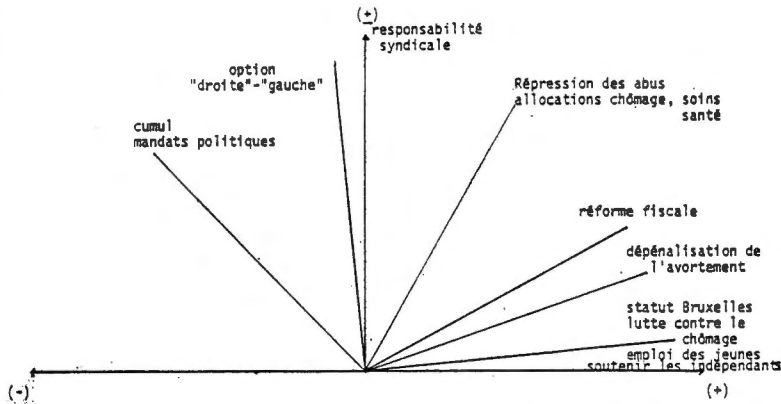


FIG. 8. — Eventail de la clarté du langage des partis selon le thème abordé.

tudes clairement définies (lutte contre le chômage, soutien aux indépendants, Bruxelles « région à part entière »), d'autres embarrassent manifestement le politicien (cumul des mandats politiques, classement « à droite » ou « à gauche », personnalité civile des associations de travailleurs).

2. Résultats des estimations portant sur les données pour 1981.

En ce qui concerne l'analyse du discours à l'occasion des élections de 1981, d'une manière générale, la formulation linéaire a produit dans la plupart des cas des résultats supérieurs à ceux résultant de la formulation logarithmique (tabl. V, équations 5 à 8).

L'inspection de ce tableau renseigne qu'aucun des coefficients de MR78 et de MR78 ne s'avère statistiquement significatif. De plus, les coefficients de MR78 sont affectés de signes contraires à ceux précédemment obtenus (11).

(11) Des analyses préliminaires ont permis de détecter une certaine instabilité de ces coefficients.

TABLEAU V

Relation entre le discours et la représentativité politiques en 1981

Equation	Variable dépendante	C	MR78	∇ MR78	log (MR78)	$\frac{\partial}{\partial}$ MR78	R ²
5	RES 81R	6,01 (2,65)	0,58 (4,56)	- 0,24 (0,29)			0,90
6	log (RES 81R)	1,70 (4,57)		- 0,00 (0,01)	0,38 (2,51)		0,67
7	RES 81R	3,70 (1,74)	0,68 (6,70)			3,93 (1,36)	0,93
8	log (RES 81R)	0,93 (3,44)			0,65 (6,43)	0,96 (3,50)	0,92

Quand l'effet de dimension est supprimé, on peut constater un net accroissement de l'élasticité affectant la réserve (= 0,65).

Par ailleurs, toujours en ce qui concerne ces données, la part absolue des sièges manifeste un effet près de deux fois plus important que celui observé pour l'échantillon de 1978 et ceci avec un degré de signification statistique nettement accru. Remarquons enfin que ce coefficient est toujours affecté d'un signe positif.

L'utilisation d'une pondération différente attribuant un plus grand degré de clarté au discours du parti ne produit pas de changements significatifs dans la valeur des coefficients obtenus pour une année déterminée.

Mais, par contre, on constate que la valeur des coefficients obtenus pour 1981 est systématiquement plus élevée que celle obtenue pour 1978.

On pourrait avancer que cette divergence est due à la nature différente des thèmes abordés par les questions. En effet, en 1978, la problématique est essentiellement communautaire. A ce stade, les partis ont intérêt à se positionner avec plus de netteté. En 1981, au contraire, il est demandé aux partis de définir concrètement le type de gestion qu'ils comptent adopter, ce à quoi ils apparaissent nettement plus réticents, réserve accrue dont témoignent les coefficients obtenus.

Section 3 — Analyse simultanée.

Pour peu que l'on puisse considérer les comportements comme homogènes d'une période à l'autre, on est fondé à prendre en considération simultanément les discours de 1978 et de 1981.

En effet, les coefficients obtenus pour les deux analyses (12) n'étant pas statistiquement différents de leur valeur moyenne, on peut envisager de procéder à une analyse simultanée de ces deux groupes de données.

Afin de distinguer la différence de niveau entre périodes représentant la spécificité propre au contenu de 1978 et de 1981 respectivement, nous avons introduit une variable binaire prenant la valeur 1 en 1981 et nulle dans le cas contraire.

Les résultats les plus intéressants sont repris au tableau VI (équations 9 à 12). Les spécifications logarithmiques sont systématiquement supé-

TABLEAU VI

Relation entre le discours et la représentativité politiques en 1978 et 1981

Equation	Variable dépendante	C	DUM	MR	∇MR	Log (MR)	$\overset{\circ}{MR}$	R ²
9	RESC	3,78 (2,18)	6,12 (3,54)	0,32 (4,62)	- 0,99 (3,48)			0,71
10	LOG(RESC)	1,40 (8,00)	0,42 (3,17)		- 0,06 (2,86)	0,33 (5,58)		0,74
11	RESC	3,73 (1,67)	7,54 (3,21)	0,27 (3,33)			- 3,90 (1,94)	0,56
12	LOG(RESC)	1,37 (6,60)	0,53 (3,18)			0,32 (4,74)	- 0,27 (1,87)	0,67

rieures aux formulations linéaires. Les signes des variables ∇MR et $\overset{\circ}{MR}$ restent cohérents avec les constatations faites précédemment. Même lorsque l'effet de dimension est annulé, la variable résultante $\overset{\circ}{MR}$ reste significative au seuil de 95 %. Globalement le coefficient de la variable $\overset{\circ}{MR}$ apparaît statistiquement significatif au seuil de 99 %.

Les élasticités fournies par la spécification logarithmique sont très proches des valeurs obtenues pour l'échantillon de 1978. Cette remarque s'applique également aux coefficients fortement significatifs et de signes négatifs affectant la variable ∇MR . De plus, l'élargissement de l'échantillon permet de lever l'ambiguïté qui résultait de l'apparente contradiction des résultats des analyses séparées pour 1978 et 1981 pour $\overset{\circ}{MR}$. En effet, les coefficients apparaissent maintenant affectés d'un signe identique à celui obtenu pour la variable ∇MR .

(12) L'analyse des données homogénéisées pour 1981 non reproduite ici a fourni des résultats sensiblement équivalents à ceux présentés dans la section précédente.

Conclusions.

Au terme de cette analyse portant sur la clarté du discours politique, nous constatons qu'en ce qui concerne les données portant sur l'année 1978, en réponse à la première question, l'hypothèse de relation positive entre la réserve et la dimension est confirmée. L'examen graphique suggérant une relation apparente positive entre la prudence du discours et le pourcentage de sièges détenu par le parti est confirmé par l'analyse quantitative qui fait apparaître les signes attendus. Passant à la deuxième question, il semblerait que le comportement observé traduise une attitude défensive de la part des partis ayant subi une réduction de leur part relative. En effet, l'analyse de régression produit des signes systématiquement et significativement négatifs. Quant à la troisième question traitant de l'effet de dimension, il ne semble pas qu'il soit de nature à modifier les résultats obtenus en réponse à la question précédente. En effet, les coefficients de la variation procentuelle de la part de marché conservent les mêmes signes que ceux obtenus pour la variation de la part de marché, même s'il convient de noter une substantielle perte de signification des coefficients. L'estimation de ces modèles nous permet enfin de constater que l'élasticité du taux de réserve à la part de marché politique est, pour les données relatives à 1978, positive.

Passant ensuite aux résultats de l'analyse portant sur les données relatives à l'année 1981, la relation explicitant la première question est à nouveau confirmée. Les coefficients calculés sont affectés du signe positif attendu, ici encore. Par contre, lorsqu'il s'agit de la deuxième question, les relations calculées ne sont pas significatives. On ne peut cependant pas conclure pour autant à une attitude offensive dans le cas présent.

La suppression de l'effet de dimension, au cœur de la troisième question, conduit, pour les données de 1981, au renforcement de l'élasticité positive du taux de réserve à la part de marché politique déjà constatée avec les données relatives à 1978.

Enfin, l'analyse simultanée des données relatives à 1978 et 1981 confirme la relation positive entre le degré de réserve et la dimension du parti et vérifie l'hypothèse d'une attitude défensive suite à une réduction de son degré de représentativité politique. Quant à l'effet de dimension, il n'apparaît pas affecter significativement les résultats obtenus.

En résumé, ce premier essai de mesure de l'effet de la dimension sur le degré de réserve dans le discours politique paraît confirmer cette relation pour les années 1978 et 1981 dans le cas belge.

Summary : Directness in political information and political representation.

Assuming that the political information provided to the voters directly determines the communication efficiency of the political system in a democratic framework, this paper therefore proposes and tests some hypotheses explaining the politician's behaviour in that respect. Those hypotheses are tested on statements made by major Belgian parties' leaders at the eve of the 1978 and 1981 national elections.

Having first related the degree of reserve on the politician's statement with his party's share in the constituency, a positive relationship is found.

The second hypothesis states that the degree of reserve in the politician's statement is explained by his reaction either offensive or defensive triggered by the variation in his party's share given the outcome of the precedent election. It is observed that a defensive attitude is adopted by parties having known a reduction of their market share.

The third question dealt with examines the influence of the size of the party on the abovementioned relationship between the variation of the market share and the degree of reservedness. The results show that apparently the elimination of the size effect does not affect the findings concerning the second hypothesis.

